UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Licence Sciences, Technologie et Santé (STS)

Pré-rentrée

mention Sciences de la Vie et de la Terre

Caroline ANSELME

jeudi 3 Septembre 2026

Attention : les informations présentes dans ce documents peuvent faire l'objet de modifications.

Se référer aux documents officiels et aux informations disponibles dans MesCoursJV dans le kit d'informations L1 Sciences et Informations Générales - UFR Sciences.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Responsables SVT

L1 mention SVT

caroline.anselme@u-picardie.fr

EDYSAN – Bât des Minimes rdc - tél : 75 57 et 75 52

Licence mention SVT

christine.rusterucci@u-picardie.fr

BioPI – Bât Les Poulies 1er étage – tél : 75 40

geoffroy.mahieux@u-picardie.fr

Bât C – tél : 78 09

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Scolarité Licence UFR des sciences

scolarite-licences-svt@u-picardie.fr

Rez de chaussée Bât B

Frédérique Poitte

Secrétariat pédagogique

secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr

Rez de chaussée Bât B

Christelle Da'Rold

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Planning pré-rentrée

2 SEPT.

10h - 12h
Accueil institutionnel des primo-inscrits (bac en juillet 2026), des étudiants en réorientation et des redoublants de l'UFR :

Mentions Sciences de la Vie et de la Terre et Sciences pour la Santé
Amphi Baudelocque

Mention Informatique
Amphi Lavoisier

Mentions Chimie, Mathématiques, Physique et Sciences pour l'Ingénieur
Amphi Haüy

11h30 - 14h
Stands des services communs et partenaires dans le hall de l'UFR

13h30 - 15h30
Présentation des services à l'étudiant : Direction de la Vie Etudiante et de Campus, Maison des Langues, Services de la Bibliothèque Universitaire et dispositifs de remédiation
Amphi Baudelocque

15h45 - 17h45
Présentation des associations et syndicats étudiants
Amphi Baudelocque

3 SEPT.

9h - 12h
Présentation des mentions :

Mention Physique **Amphi Lavoisier**

Mention Sciences pour l'Ingénieur
Amphi Cassini

Mention Sciences pour la Santé
Amphi Haüy

Mention Sciences de la Vie et de la Terre
Amphi Baudelocque

Mention Chimie **Amphi Parmentier**

Mention Informatique **Amphi Ehresmann**

Mention Mathématiques **Amphi Figlarz**

14h - 16h
Présentation des CUPGE Informatique et SPI **à l'EiJV**

A la suite de ces présentations :
visite des locaux
(rdv dans le hall de l'UFR)

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Planning pré-rentrée

2 SEPT.

10h - 12h
Accueil institutionnel des primo-inscrits (bac en juillet 2026), des étudiants en réorientation et des redoublants de l'UFR :
Mentions Sciences de la Vie et de la Terre et Sciences pour la Santé
Amphi Baudelocque
Mention Informatique
Amphi Lavoisier
Mentions Chimie, Mathématiques, Physique et Sciences pour l'Ingénieur
Amphi Haüy

11h30 - 14h
Stands des services communs et partenaires dans le hall de l'UFR

13h30 - 15h30
Présentation des services à l'étudiant : Direction de la Vie Etudiante et de Campus, Maison des Langues, Services de la Bibliothèque Universitaire et dispositifs de remédiation
Amphi Baudelocque

15h45 - 17h45
Présentation des associations et syndicats étudiants
Amphi Baudelocque

3 SEPT.

9h - 12h
Présentation des mentions :
Mention Physique **Amphi Lavoisier**
Mention Sciences pour l'Ingénieur **Amphi Cassini**
Mention Sciences pour la Santé **Amphi Haüy**
Mention Sciences de la Vie et de la Terre **Amphi Baudelocque**
Mention Chimie **Amphi Parmentier**
Mention Informatique **Amphi Ehresmann**
Mention Mathématiques **Amphi Figlarz**

14h - 16h
Présentation des CUPGE Informatique et SPI **à l'EiJV**

A la suite de ces présentations :
visite des locaux
(rdv dans le hall de l'UFR)

4 SEPT.

9h - 10h
Inscriptions pédagogiques par IPWeb sur l'ENT pour toutes mentions
Amphi Baudelocque
(attention, uniquement à destination des étudiants ayant rencontré des difficultés lors des inscriptions pédagogiques)

si problème d'inscription pédagogique par IPWeb

L A S

14h - 16h
Présentation des licences avec option accès santé
Amphi Baudelocque
(uniquement pour les étudiants LAS)

14h - 16h
Présentation de la Double Licence Mathématiques-Informatique
Salle BC02
(Les étudiants de la DLMI ne sont pas concernés par les présentations des licences mathématiques et informatique programmées le 03/09)

Planning pré-rentrée

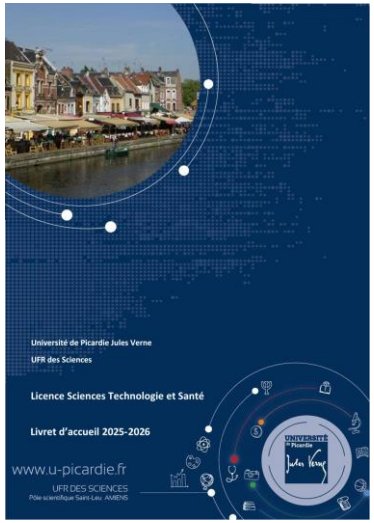
Jeudi 10 septembre 2026 (9h-23h)

Journée d’accueil des étudiants

(informations site WEB UPJV, Instagram et Facebook)



Livret d'accueil





La plupart des informations générales dont vous avez besoin pendant votre L1 sont rassemblées dans :

le livret d'accueil de l'UFR

et

le guide de l'étudiant de l'UPJV

(disponibles sur « Informations Générales - UFR des Sciences »)

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités

2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)

3- Dispositifs d'aide à la réussite

4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)

5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études

2- Débouchés

Vos responsables

Biologie
Alban Girault, Fréderic Hague (**SPS**)
Caroline ANSELME (**SVT**)

Informatique
Sami CHERIF

Sciences pour l'ingénieur (SPI)
Salama MAKNI

Chimie
Carine DAVOISNE
Gwladys POURCEAU

Physique
Issyan TEKAYA

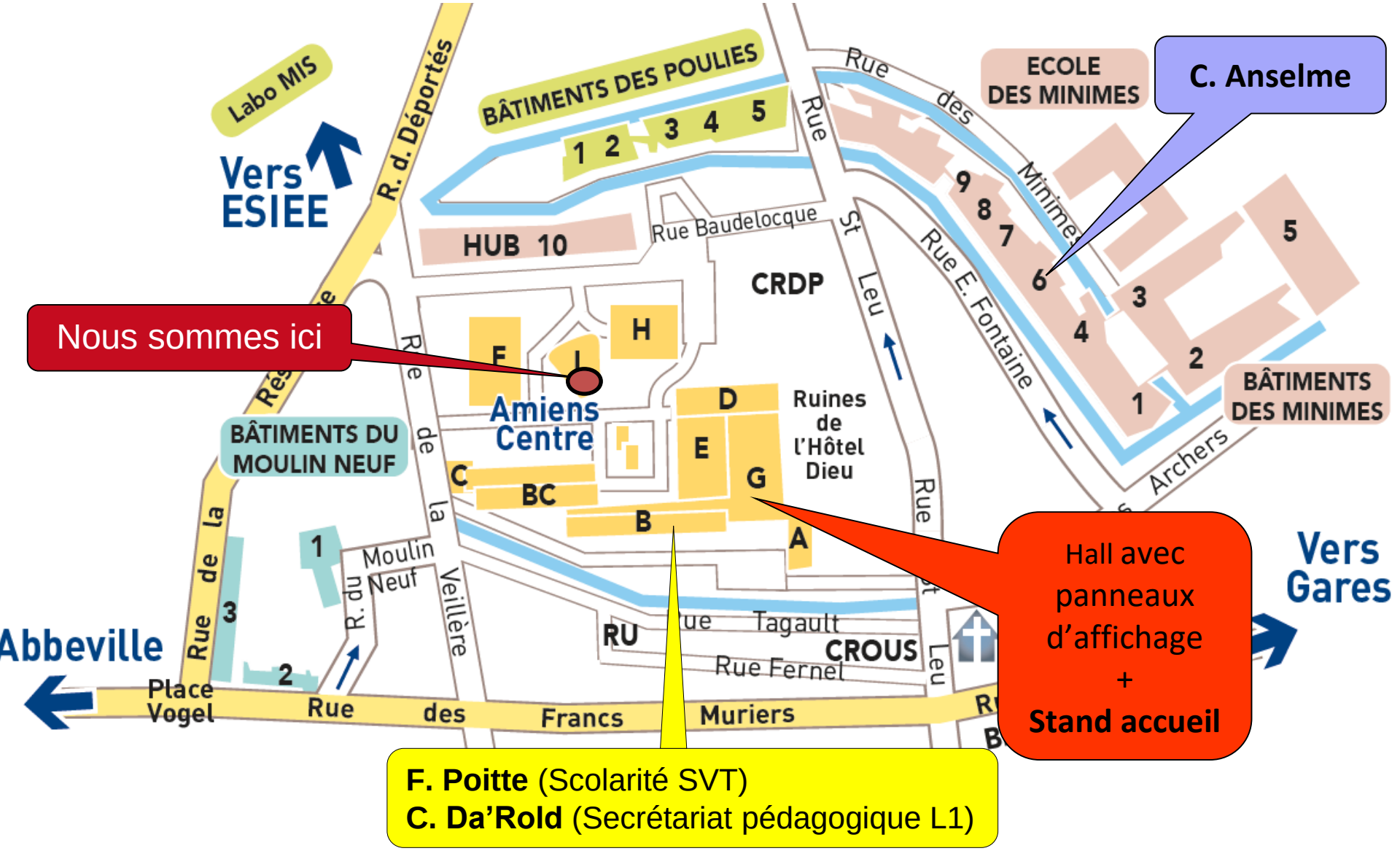
Mathématiques
Fabien DURAND

prenom.nom@u-picardie.fr

Contact administratif : secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Généralités



Quelques services

Planning, modifications d'emploi du temps, notes…

MesCoursJV

Attention, le **planning des examens** disponible dans votre ENT n'est pas le planning officiel et peut ne pas présenter les dernières mises à jour !

Informations via les pages MesCoursJV :

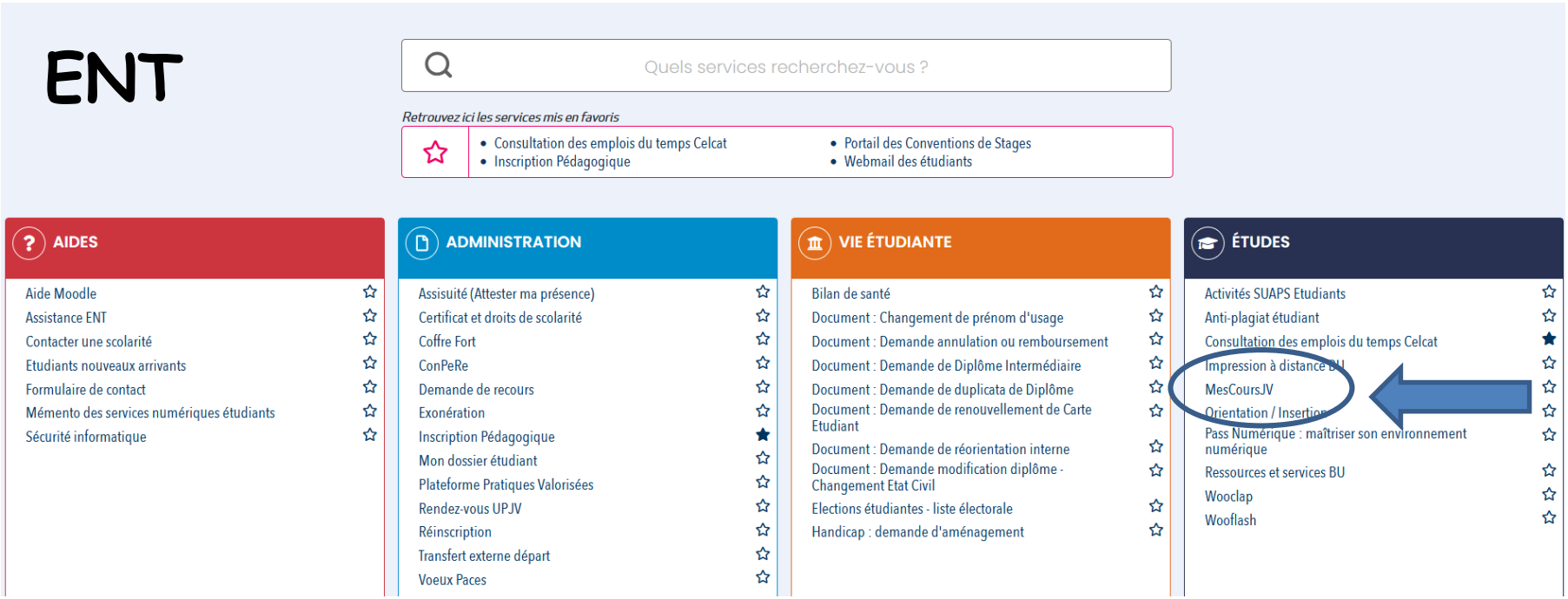
Informations Générales - UFR Sciences

Kit d'informations L1 Sciences

- Calendrier général
- Planning des examens
- Foire Aux Questions (FAQ)
- …

Partie I. Emploi du temps

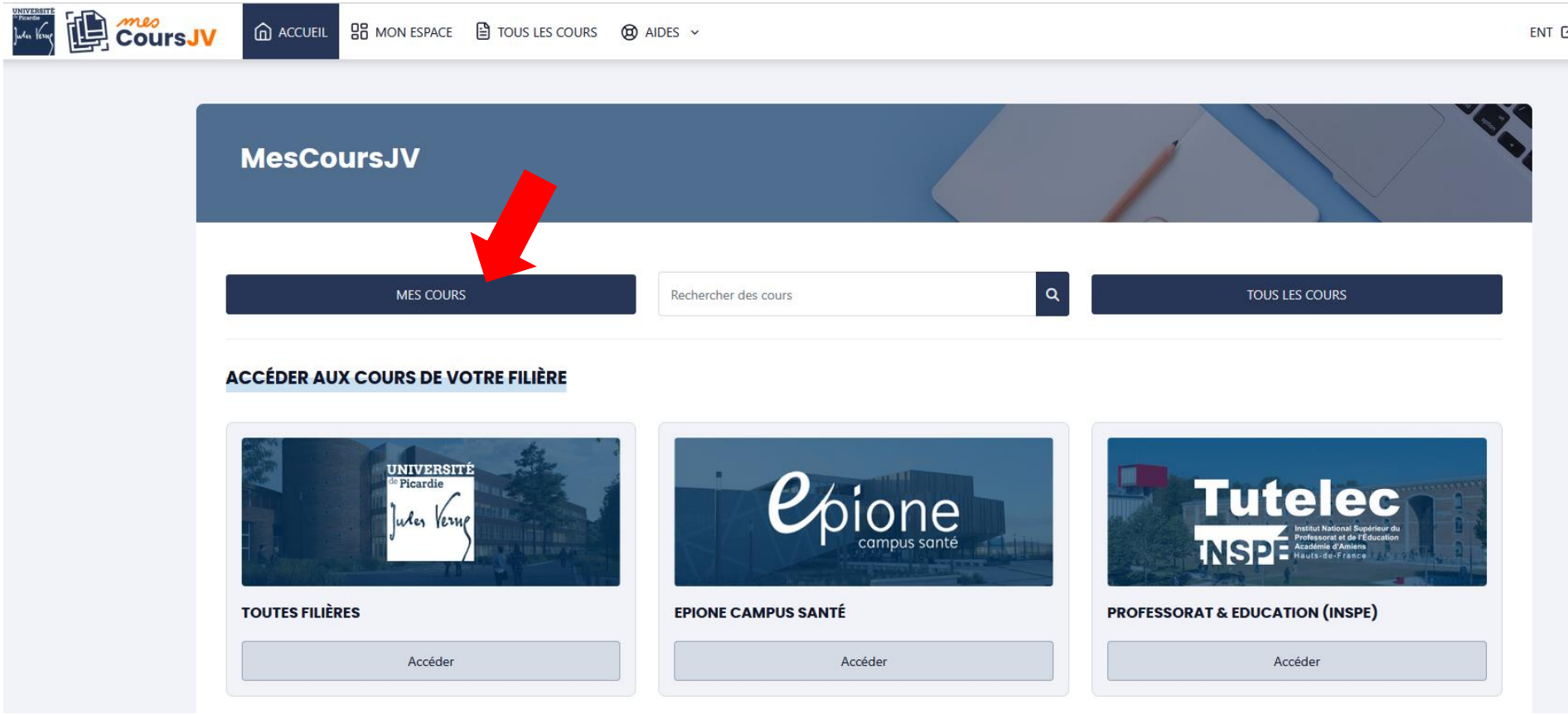
ENT



Connexion…

Partie I. Généralités

A partir de votre ENT => accéder à MesCoursJV



Partie I. Généralités



Informations Générales - UFR des Sciences
UFR DES SCIENCES

0 % terminé



Kit d'informations L1 Sciences
LICENCE 1

0 % terminé

Etc…

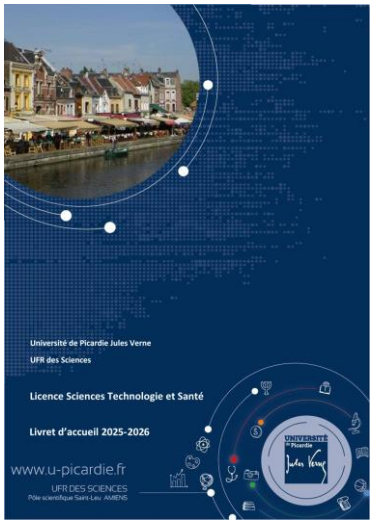
Partie I. Généralités

Kit d'informations L1 Sciences

Accueil / UFR DES SCIENCES / Licence 1 / Kit L1

Cours | Participants | Compétences

- BIENVENUE À L'UFR DES SCIENCES ! — Tout déplier
- PRÉ RENTRÉE ET PRÉSENTATION DES MENTIONS
- BIEN SE PRÉPARER POUR LA RENTRÉE...
- LIVRET DE L'ÉTUDIANT À L'UFR DES SCIENCES, FOIRE AUX QUESTIONS, GUIDE INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES
- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES OPTION ACCÈS SANTÉ
- PLANNINGS- EMPLOIS DU TEMPS
- RÉSULTATS L1 STS ET INSCRIPTION AUX EXAMENS DE RATTRAPAGE DE L1
- PLANNING DES EXAMENS DE RATTRAPAGE
- PLAN DES LOCAUX
- RÈGLEMENT DES ÉTUDES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES



Quelques services

Planning, modifications d'emploi du temps, notes…

MesCoursJV

Attention, le **planning des examens** disponible dans votre ENT n'est pas le planning officiel et peut ne pas présenter les dernières mises à jour !

Mail étudiant / Listes de Diffusions

Accessible depuis votre ENT : http://www.u-picardie.fr/ent

Application MonUPJV



Consultez régulièrement votre boîte mail UPJV !

Seul mail à utiliser !

Quelques services

Contact générique
03 22 82 75 22

Direction de l'UFR
Directrice de l'UFR : Françoise Gillet
Directeurs adjoints : Amine Yazidi - Stéphane Charvet
Directrice administrative : Nadia Sghir

Référente communication et évènementiel
Marine Lajara

Référents handicap
Référent handicap (pédagogie) : Valérie Lefebvre
Référent handicap (pédagogie) : Fabien Sénéchal
Référente handicap (administration) : Christelle Da'Rold

Référents internationaux
Référent (pédagogie) : Anas Cherqui
Référente (administration) : Christelle Da'Rold

Référents égalité femmes hommes
Sophie Bouton
Annie Guiller
Eric Grand

Service Formation Continue Universitaire (SFCU)

Contacts et Référents UFR Sciences

https://sciences.u-picardie.fr/contactez-lufr-sciences

Participation à la vie de l'Université

Représentants étudiants dans les conseils

- de l'UFR des Sciences (conseil de gestion)

  elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com

Participation à la vie de l'Université

Représentants étudiants dans les conseils

- de l'UFR des Sciences (conseil de gestion)

  elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com

- de l'UPJV : CA, CS, **CFVU** (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire)

Participation aux CPP (Commissions Pédagogiques Paritaires)

Mentions SPS et SVT : formulaire en ligne en fin de semestre

IMPORTANT !

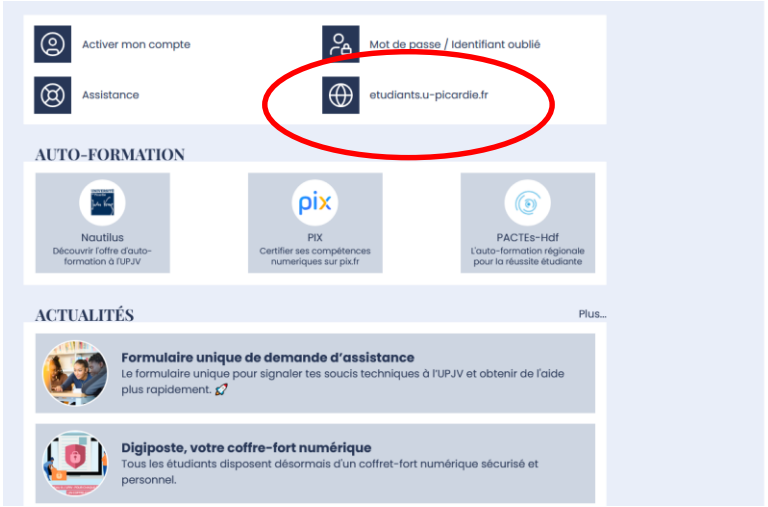
- **Maîtrise de l'ENT**

  IP, mail, MesCoursJV, résultats, Relevés de notes, convention stage, …

- **Activation de votre mail UPJV**

- **Inscription pédagogique**

A consulter !





Activer Windows
Accédez aux paramètres pour activer Windows.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Généralités

En savoir plus sur…

LES AIDES | L'ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT | LES PRATIQUES VALORISÉES | VIE ASSOCIATIVE

Le numérique et vous



ACTIVATION BOITE MAIL



SERVICES NUMÉRIQUES (MÉMENTO)



PASS NUMÉRIQUE



MON UPJV : VOTRE APPLICATION



COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

MON ENT

Référentiel de Compétences Licence SVT
C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale
C2 - Exploiter des données scientifiques
CT - Bloc de Connaissances et de Compétence Transverse

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités

2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)

3- Dispositifs d'aide à la réussite

4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)

5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études

2- Débouchés

Partie I. Description de la L1
L1S1

Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
UE C1	Biochimie 1	**12**	3	24	12	12	0
	Biologie cellulaire 1		3	24	13	8	3
	La Plante et L'eau		3	24	13	8	3
	De l'atome à la molécule		3	24	12	12	0
UE C2	Physiologie Animale	**12**	6	48	22	26	0
	Decouverte de la Geologie Externe		3	24	6	12	6
	Biodiversité et Evolution		3	24	11	10	3
UE CT	Devenir étudiant à l'UPJV	**6**	1	*Parcours en ligne + une visite en présentiel de la BU (voir page MesCoursJV)*			
	En maitrisant la langue française		1				
	Anglais S1		1				
	TEDS* Niveau 1		1				
	Méthodes et techniques de calculs		2				

*TEDS : Transition Écologique et Développement Soutenable

Partie I. Description de la L1
L1S2

Semestre 2

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
UE C1	Biochimie 2	**12**	3	24	9	12	3
	Biologie cellulaire 2		3	24	11	10	3
	Génétique		3	24	4	20	0
	Decouverte de la Geologie Interne		3	24	10	10	4
UE C2	Probabilités et statistiques	**12**	2	16	0	16	0
	Outils physiques		2	16	8	8	0
	Mathematiques pour les Sciences Experimentales		2	16	0	16	0
	Communications cellulaires		3	24	12	12	0
	Zoologie 1		3	24	14	2	8
UE CT	Anglais S2	**6**	2	*Parcours en ligne et/ou en présentiel*			
	Culture numérique (PIX)		2				
	EC à choix		2				

Les TP de SVT

- Les travaux pratiques sont **obligatoires**
- Les TP se déroulent généralement en binôme

En cas d'absence justifiée, contacter le responsable de l'EC pour un **rattrapage** dans une autre séance !

- Les TP doivent être préparés avant la séance, au moins en relisant vos cours
- Le port de la **blouse** (100% coton) est obligatoire en salle de TP
- Apportez des feuilles blanches, crayon à papier, gomme …
- Attention aux plannings des TP ! Repérez à l'avance les **salles de TP** qui se situent dans différents bâtiments !!

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Description de la L1 L1S1

Repérez votre salle bien avant le TP !

Les TP de SVT

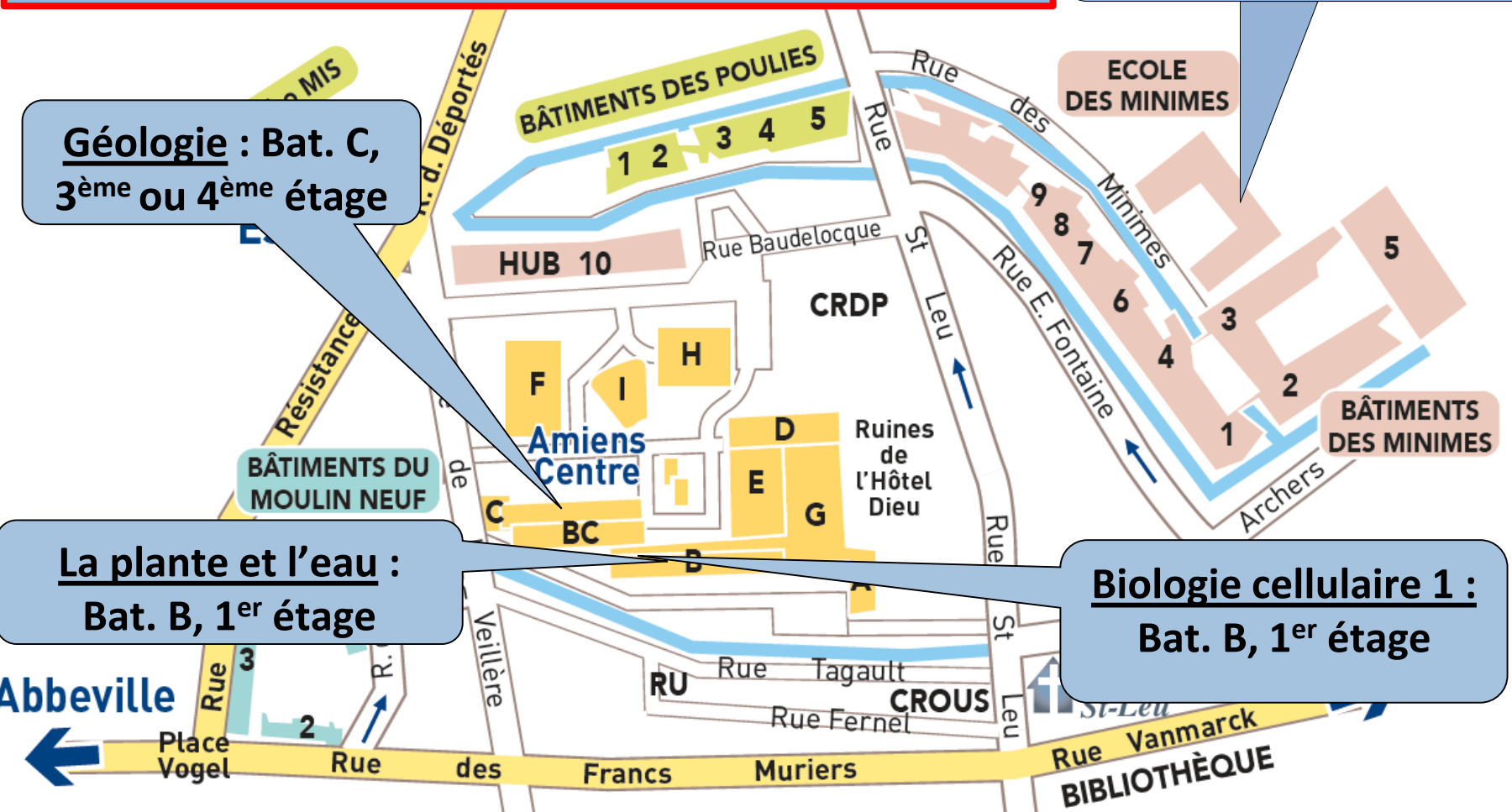
Cf. responsables d'enseignements pour la précision des salles

Biodiversité et évolution :
Ecole des minimes,
1er étage, salle TP n°3

Géologie : Bat. C,
3ème ou 4ème étage

La plante et l'eau :
Bat. B, 1er étage

Biologie cellulaire 1 :
Bat. B, 1er étage



Le Bloc de connaissances et compétences Transverse

Année universitaire
2026-2027

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse



Le Bloc Transverse

Le BCC-T vous permet de développer des compétences utiles quel que soit votre parcours tout au long de votre licence.

7 MODULES

- Devenir étudiant à l'UPJV
- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploiter des données à des fins d'analyse
- S'exprimer et communiquer à l'oral et à l'écrit dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Construire un parcours personnalisé

MODALITÉS

Des ressources en ligne pour travailler à votre rythme.

Pas de note finale mais une validation des parcours obligatoire.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Pourquoi un bloc transverse ?



Le BCC-T vous permet de développer des compétences utiles quel que soit votre parcours tout au long de votre licence.

— Des ressources essentielles pour : —

Le numérique

Maîtriser les outils pour étudier, travailler et communiquer.

Les langues

Communiquer dans un contexte international.

Le projet professionnel

Construire son parcours et préparer son avenir professionnel.

La transition écologique

Comprendre les enjeux et agir durablement.

L'engagement

S'impliquer, coopérer et développer l'esprit citoyen.

La culture

Souvrir au monde, comprendre les sociétés et leurs enjeux.

Le sport

Prendre soin de soi, bouger et adopter de bonnes habitudes.

La méthodologie universitaire

Apprendre à apprendre, organiser et réussir.

Et bien d'autres !

Des ressources variées pour enrichir votre parcours.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Ce qu'il faut **absolument** retenir



Le bloc est obligatoire

- Ce n'est pas une option
- Il compte dans votre année
- Vous devez le valider pour valider votre année

Pas de validation du bloc transverse

=

Année non validée

Votre implication dans le BCC-T contribue à votre réussite académique et à votre avenir !



Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Comment ça fonctionne ?

Au total, vous devez valider **6 ECTS**.

1. Semestre



Semestre 1

2. Composition du bloc

4 ECTS Obligatoires

Ressources imposées

- Devenir étudiant à l'UPJV
- En maîtrisant la langue française
- Anglais
- Transition Écologique et Développement Soutenable

2 ECTS

L1 Sciences SVT

Méthodes et techniques de calculs

3. Validation



Vous validez l'ensemble des ressources et obtenez vos 6 ECTS.

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Comment ça fonctionne ?

Au total, vous devez valider **6 ECTS**.

1. Semestre

Semestre 2

2. Composition du bloc

4 ECTS Obligatoires

Ressources imposées

- Culture numérique (PIX)
- Anglais

2 ECTS AU CHOIX

Choisir 1 ressource parmi celles proposées

- LV2 Italien
- Engagement
- Culture
- Sport
- Plusieurs options « International »

3. Validation

Vous validez l'ensemble des ressources et obtenez vos 6 ECTS.

Choisir la ressource et s'inscrire

Deux étapes essentielles pour accéder aux ressources et les valider.

Etape 1 : Choisir sa ressource

Avant de choisir, consultez la page de présentation des ressources sur mesCoursJV.

CONSULTER
la page de présentation des ressources

mesCoursJV.u-picardie.fr/moodle/course?id=2345

LIRE
Les objectifs, les contenus, les modalités

CHOISIR
La ressource qui vous intéresse depuis votre ENT

Etape 2 : Inscriptions pédagogiques

Sans inscription, pas d'accès à la ressource.

IPWEB sur l'ENT

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Où trouver les ressources sur mesCoursJV ?

Une fois inscrits, l'accès à vos ressources est automatique. Vous pouvez les retrouver de trois façons.

PAR LES CATÉGORIES

Rubrique "Tous les cours"



Catégorie "Bloc de connaissances et compétences transverses"

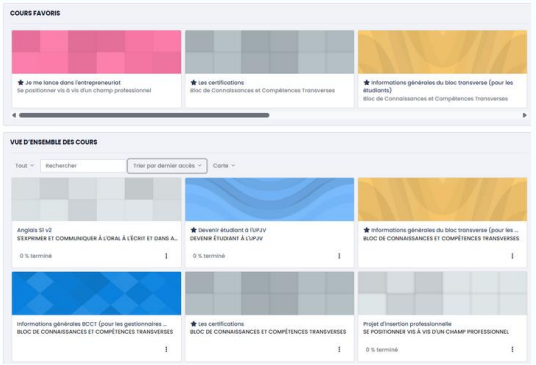


DEPUIS VOTRE ESPACE

Rubrique "Mon espace"



Retrouvez toutes les ressources sur lesquelles vous êtes inscrit.



Depuis la page de cours générale https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=13857

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Comment valider une ressource ?

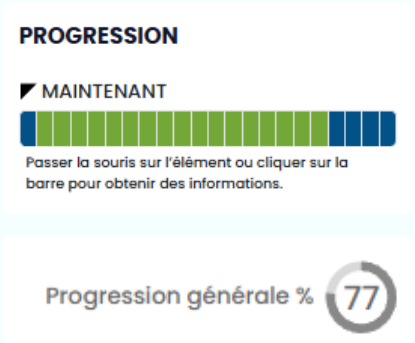


CE QU'IL FAUT FAIRE

- LIRE LES CONSIGNES
  Toutes les instructions sont précisées sur les pages de cours.
- RÉALISER LES PARCOURS EN LIGNE
  Lire les ressources et faire les activités en ligne.
- VALIDER LES RESSOURCES
  Dans la plupart des cas, la validation se fait quand l'intégralité des activités sont réalisées.

VOTRE PROGRESSION

Votre avancement est affiché directement sur les pages de cours



TRAVAILLEZ À VOTRE RYTHME

- Disponible tout le semestre
- 100% en ligne
- Organisez votre temps comme vous le souhaitez
- Vous pouvez faire des pauses et reprendre plus tard

NE VOUS Y PRENEZ PAS AU DERNIER MOMENT !

Pour éviter d'être bloqué et d'être surchargé à la fin, avancez régulièrement tout au long du semestre

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

L'anglais

Une ressource hybride pour progresser et permettre d'obtenir votre certification en licence 3

OBJECTIF

Tous les parcours d'anglais obligatoires vous prépareront à la certification d'anglais à passer en licence 3. Pour y parvenir, vous devez suivre les cours et valider toutes les ressources d'anglais.

UNE RESSOURCE HYBRIDE

1 PARCOURS EN LIGNE

Une partie en ligne comme pour les autres ressources.

Toutes les activités doivent être terminées.

2 COURS EN PRÉSENTIEL

Cours obligatoires en présentiel avec un enseignant.

Participation active et assiduité attendues.

Evaluation en présentiel

POUR VALIDER

- Toutes les activités du parcours en ligne terminées
- Assiduité aux cours en présentiel
- Evaluation en présentiel
- **Anglais validé !**

SI L'UNE DE CES CONDITIONS N'EST PAS REMPLIE :

- Parcours en ligne non terminé
- Pas d'évaluation présentiel

→ **LA RESSOURCE N'EST PAS VALIDÉE = L'ANNÉE N'EST PAS VALIDÉE !**

Partie I. Description de bloc de Compétence Transverse

Culture et Sport

Ces ressources sont en présentiel et accessibles dans la limite des places disponibles.

Pour participer aux activités culturelles ou sportives, 2 inscriptions sont indispensables.

PLATEFORME DES PRATIQUES VALORISÉES

CONSULTER LES ACTIVITÉS DISPONIBLES SUR MESCOURSJV

Sport https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=12902
Culture https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=12773

VÉRIFIER LA PLACE SUR LA PLATEFORME PPV

Depuis l'ENT :



1. INSCRIVEZ-VOUS SUR LA SÉANCE SUR PPV POUR RÉSERVER VOTRE PLACE
2. **N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE VOTRE INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE**

POUR VALIDER

VOUS DEVEZ PARTICIPER À TOUTES LES SÉANCES POUR VALIDER LA RESSOURCE

Au delà des 6 ECTS du bloc transverse, des modules supplémentaires peuvent être valorisés à raison de 0,1 point sur la moyenne générale par activité, avec un maximum de 2 activités valorisées par année.

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Le calendrier



SESSION INITIALE S1

Lundi	Vendredi
28 septembre 2026	15 janvier 2027

SESSION INITIALE S2

Lundi	Vendredi
25 janvier 2027	7 mai 2027

SESSION DE RATTRAPAGE

Début	Fin
Lundi 31 mai 2027	Vendredi 18 juin 2027

TOUTES LES RESSOURCES DOIVENT ÊTRE VALIDÉES AVANT LA DATE DE FIN DE LA SESSION

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

Les certifications

Certaines ressources vous permettront de passer une certification reconnue en L3.

Les certifications valorisent vos compétences, attestent de votre niveau et peuvent être intégrées à votre CV. Suivez les ressources du bloc pour vous entraîner sur les compétences et passer les certifications.

LES CERTIFICATIONS PROPOSÉES

	OBJECTIFS	RESSOURCES	REMARQUES
pix	Développer et certifier vos compétences numériques.	OBLIGATOIRE Culture numérique (S2) OBLIGATOIRE Culture numérique (S3)	
écrit+	Remédiation en français écrit	OBLIGATOIRE En maîtrisant la langue française, niveau 1 (S1) A CHOIX En maîtrisant la langue française, niveau 2 (S3)	Attention ! La certification ne sera faisable que si le niveau 2 a été choisi parmi les ressources optionnelles
ALTISSIA	Certification en anglais	OBLIGATOIRE Anglais à tous les semestres	

Aide et contacts

AVANT DE PRENDRE CONTACT, VÉRIFIEZ LES RESSOURCES ET CONSIGNES EN LIGNE !

La plupart des réponses se trouvent déjà dans les ressources mises à votre disposition

CONSULTER LES INFORMATIONS

TOUTES LES INFORMATIONS SONT CENTRALISÉES POUR VOUS FAIRE GAGNER DU TEMPS !

Rendez-vous sur les pages dédiées au bloc transverse.

Vous y trouverez :

- Le fonctionnement du bloc
- Les modalités de validation
- Les calendriers et échéances
- Les réponses aux questions les plus fréquentes
- Les contacts utiles

LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES

Chaque ressource contient des consignes claires

Les modalités de validation sont clairement expliquées sur les pages de cours de chaque ressource.

Prenez bien le temps de lire avant de commencer les activités et envoyer un mail.

VOUS ÊTES VRAIMENT BLOQUÉ ?

Si, après avoir consulté les informations et lu les consignes, vous n'avez toujours pas trouvé de solution :

bloc-transverse@u-picardie.fr

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Description du bloc de Compétence Transverse

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN OUTIL... PAS UN RACCOURCI

Les outils d'intelligence artificielle sont aujourd'hui capables de répondre à de nombreux exercices. Pourtant, **l'objectif de ces ressources n'est pas simplement d'obtenir une validation**, mais de développer des compétences qui vous seront utiles tout au long de vos études et dans votre vie professionnelle.

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE RÉUSSITE

Si vous demandez systématiquement à une IA de répondre à votre place :

- vous ne progressez pas réellement ;
- vous risquez d'être en difficulté lors des évaluations en présentiel ou des certifications ;
- vous vous privez de compétences qui seront attendues en stage, en master et dans votre futur métier.

LA BONNE UTILISATION DE L'IA

L'IA peut être un excellent outil pour :

- obtenir une explication lorsque vous ne comprenez pas une notion ;
- vous faire reformuler un cours différemment ;
- générer des exemples supplémentaires ;
- vous entraîner avant une évaluation.

En revanche, évitez de lui demander de réaliser les exercices à votre place. Ces activités sont conçues pour vous faire progresser, pas simplement pour être validées.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Plan de la présentation

Partie I.

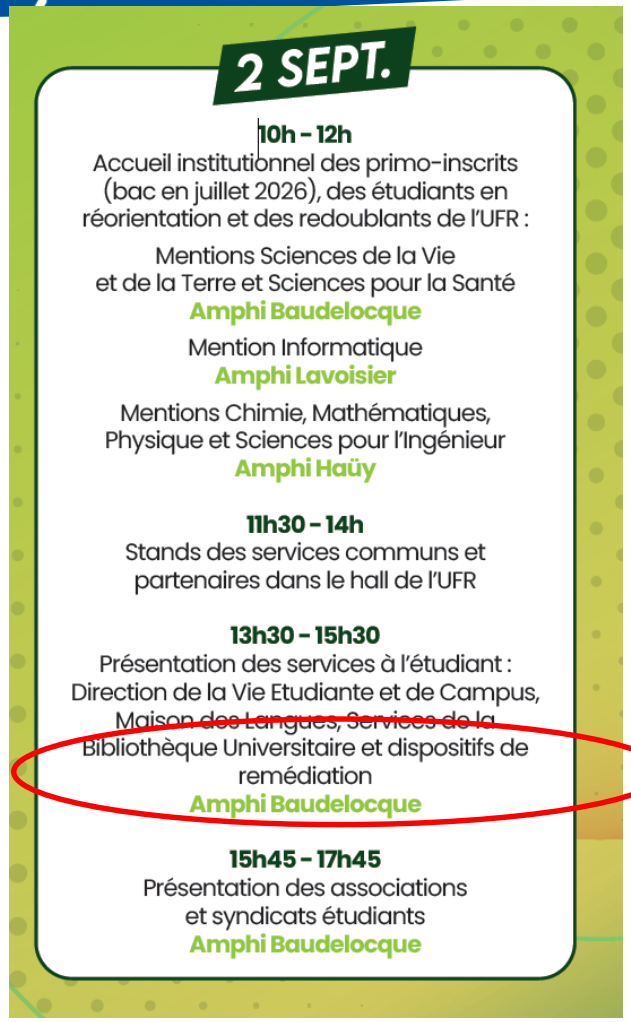
1- Généralités
2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)
3- Dispositifs d'aide à la réussite
4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)
5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études
2- Débouchés

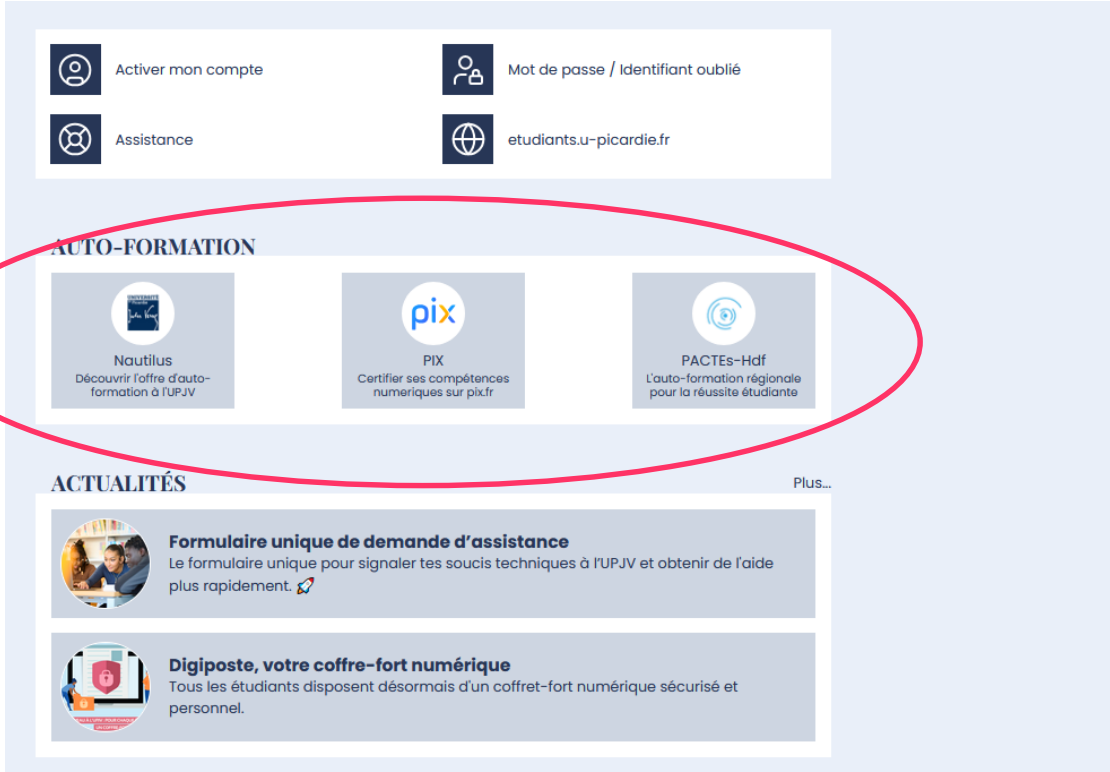
UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Dispositifs d'aide à la réussite



Prêt d'ordinateur possible auprès de **bpi@u-picardie.fr**.

Partie I. Dispositifs d'aide à la réussite



UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne **ENT** *des* **Etudiants**

Je me connecte

En bref : dispositifs à l'UFR des Sciences ?

Disponibilité des directeurs d'études (mail, RDV présentiel ou visio)

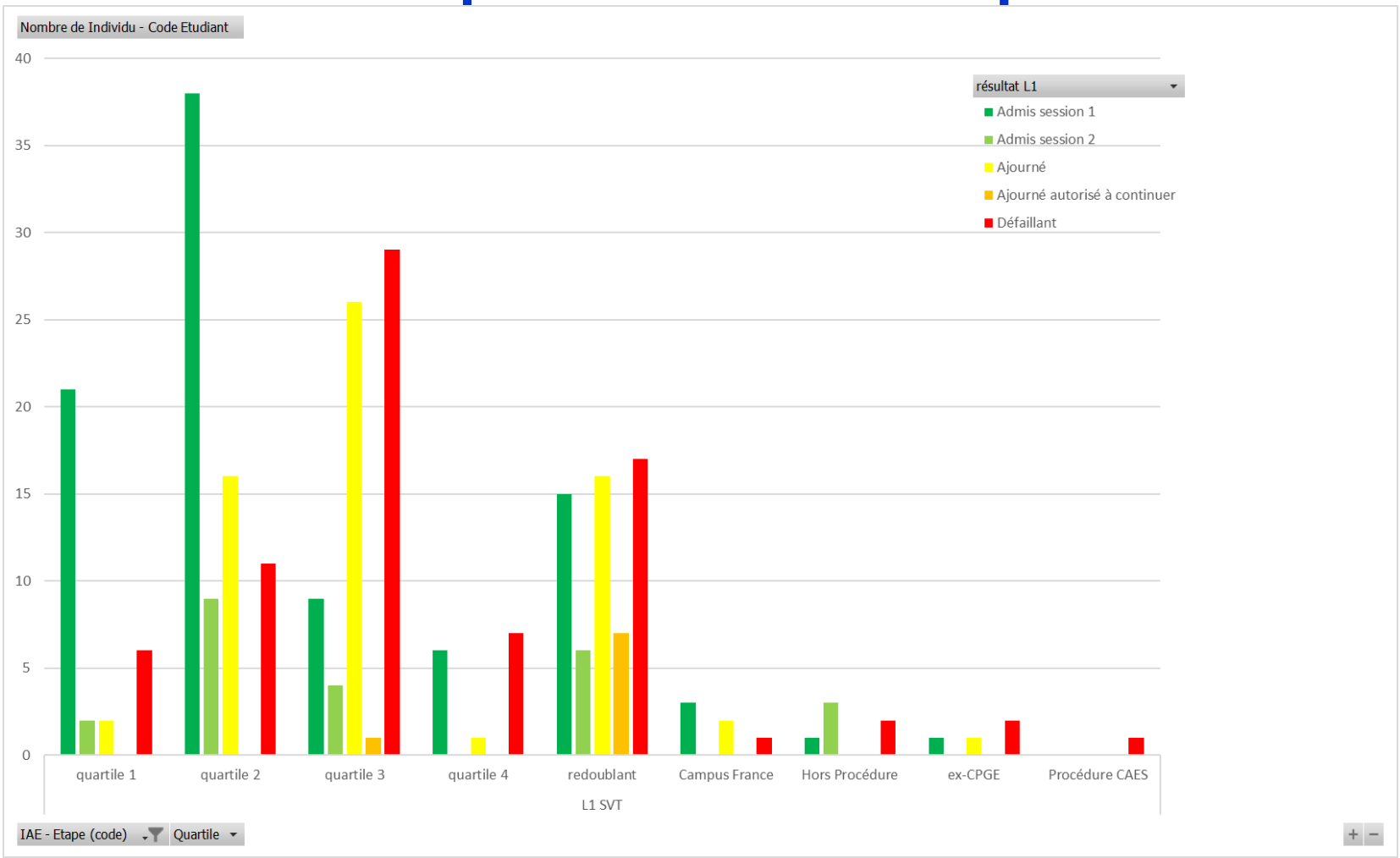
Dispositifs d'autoformation (cf. ENT/Nautilus)

L'Etat et la Région Hauts-de-France ont attribué des moyens financiers conséquents pour la mise en place de plusieurs actions :

1. Des heures de soutien, révision, correction de partiels… assurés par les enseignants
2. Monitorat : séances en petit groupe (<25), assurées par des étudiants référents de L2 et plus, permettant de revenir sur des prérequis de terminale et des points-clés des cours de L1.

En résumé : vous permettre une transition en douceur depuis le lycée, en offrant une remédiation aux lacunes détectées

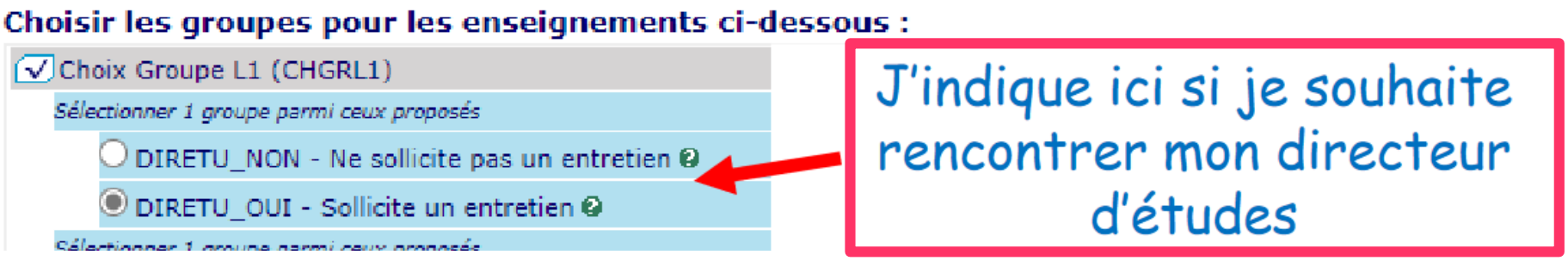
Réussite 2025-2026 L1 SVT selon quartile Parcoursup



- Si votre parcours et/ou vos résultats précédents vous laissent penser que vous n'avez pas les prérequis pour suivre sereinement une L1 SVT

- Si vous avez des questions sur votre orientation

Vous pouvez solliciter un entretien avec le directeur des études lors de l'inscription (IPweb)



UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités
2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)
3- Dispositifs d'aide à la réussite
4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)
5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études
2- Débouchés

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Téléphones portables

- non acceptés pendant les enseignements
- **formellement interdits pendant** les examens

(comme tout objet connecté)



Traducteurs électroniques

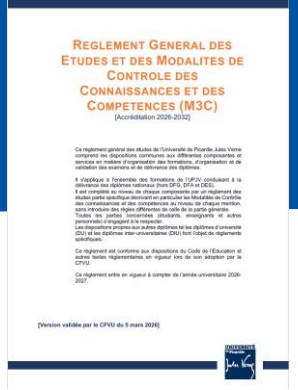
- non autorisés pendant les examens
- seul un dictionnaire papier « français/langue maternelle » est autorisé (à l'exception de français/anglais pour l'épreuve d'anglais)





UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. M3C
Extraits du Règlement


REGLEMENT GENERAL DES ETUDES ET DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C)
[Accréditation 2026-2032]

Ce règlement général des études de l'Université de Picardie Jules Verne comprend les dispositions communes aux différentes composantes et services en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'UFR, conduisant à la délivrance des diplômes nationaux (hors DFG, DFA et DES).
Il est complété au niveau de chaque composante par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences au niveau de chaque mention, sans introduire des règles différentes de celle de la partie générale.
Toutes les parties concernées (étudiants, enseignants et autres personnels) s'engagent à le respecter.
Les dispositions propres aux autres diplômes tel les diplômes d'université (DU) et les diplômes inter-universitaires (DIU) font l'objet de règlements spécifiques.

Ce règlement est conforme aux dispositions du Code de l'Éducation et autres textes réglementaires en vigueur lors de son adoption par la CFVU.

Ce règlement entre en vigueur à compter de l'année universitaire 2026-2027.

[Version validée par le CFVU du 5 mars 2026]

EPREUVES EN PRESENTIEL :

Se présenter **au moins quinze minutes** avant le début de l'épreuve.

Pouvoir **justifier de son identité** et de sa **qualité d'étudiant**.

Sacs à déposer en un lieu précisé par les surveillants de salle.

Interdiction d'avoir près de soi un téléphone portable ou tout objet connecté.

Téléphones et objets connectés doivent être éteints et laissés dans les sacs.

À la demande du surveillant de la salle d'examen, tout étudiant est tenu de **découvrir ses oreilles** si ces dernières sont dissimulées afin de vérifier l'absence d'appareil auditif de communication. De même, il peut lui être demandé **de remonter ses manches**, pour vérifier l'absence de montre connectée. Tout refus entraînera l'établissement d'un procès-verbal transmis aux instances de l'Université qui pourront saisir la commission disciplinaire.

Sera considéré comme une (tentative de) fraude le fait, pendant l'épreuve, d'utiliser ou même de conserver avec soi des documents ou matériels non autorisés ainsi qu'un téléphone portable ou autre outil connecté.

Partie I. M3C
L'échelle des sanctions

Entre le moment où est constatée l'infraction et la publication du jugement, 6 mois peuvent se passer…

Relaxe

Avertissement

Blâme

(Noté 3 ans dans le dossier universitaire de l'étudiant)

Exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans
(sans ou avec sursis)
si sursis, ce dernier tombe en cas de nouvelle condamnation

Exclusion définitive de l'établissement

Exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur
pour une durée maximale de 5 ans

Exclusion définitive
de tout établissement public d'enseignement supérieur

(Nullité de l'épreuve)

(Noté à vie dans le dossier universitaire de l'étudiant)

Exemples de sanction
(Commission de juillet 2025)

Saisine pour	SANCTION
Détention d'un téléphone portable pendant une épreuve	Avertissement + nullité de l'épreuve
Fraude par l'utilisation d'un téléphone portable	Un an d'exclusion avec sursis de l'UPJV + nullité de l épreuve
injures raciales	deux ans d'exclusion avec sursis de l'UPJV
Récidive de fraude aux examens	Un an ferme d'exclusion de l'UPJV
Production et d'utilisation de faux documents afin de justifier des absences	Un an ferme d'exclusion de l'UPJV
Remplacement du fond d'écran d'un ordinateur de l'UPJV par une image de l'état islamique	Un an ferme d'exclusion de l'UPJV
VSS	Exclusion définitive de l'UPJV
3 saisines différentes pour le même étudiant	Exclusion définitive de l'UPJV

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Téléphones portables

- non acceptés pendant les enseignements
- **formellement interdits pendant** les examens (comme tout objet connecté)



Traducteurs électroniques



- non autorisés pendant les examens
- seul un dictionnaire papier « français/langue maternelle » est autorisé (à l'exception de français/anglais pour l'épreuve d'anglais)



Evaluations

Toutes les évaluations **sont obligatoires**







Contrôle des Connaissances et des Compétences (présentiel et/ou distanciel)

Epreuves écrites tout au long du semestre…

Travaux pratiques

(IA obligatoire)

Rapport à rendre, soutenance orale …

Parcours et activités en ligne

Toute absence de note, quelle qu'elle soit, rend impossible le calcul de la note d'UE et donc de L1 !

➔ DEFAILLANCE (DEF)

➔ Obligation d'aller en session de rattrapage

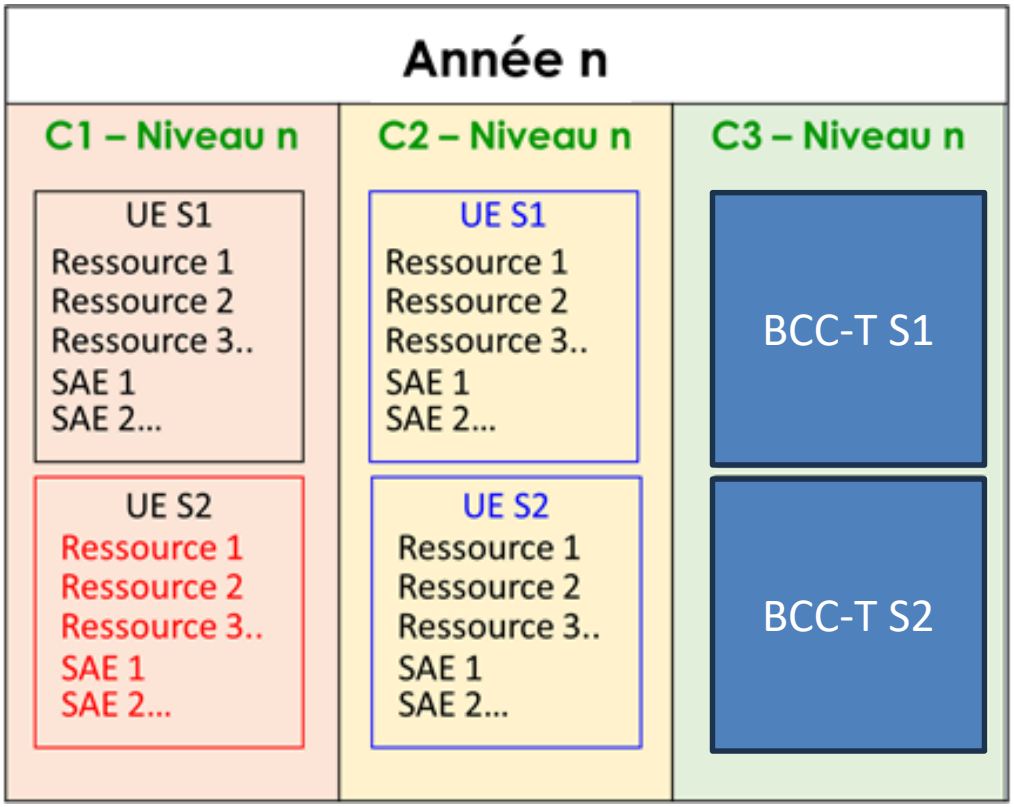
Principe du calcul des différentes notes et validation de l'année de formation

Structuration d'une année de licence en compétences :

Pour chaque **Compétence**, il y a deux **Unités d'Enseignement** (UE), une à chaque semestre, qui regroupent des **Eléments constitutifs (EC)** de type « **Ressource** » ou **« Situation d'Apprentissage et d'Evaluation »** (SAE).

Principe du calcul des différentes notes et validation de l'année de formation

Structuration d'une année de licence en compétences :



Année 1

Niveau 1

Validations

- **Validation d'une UE semestrielle disciplinaire**

  Une UE est ***validée*** si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues pour chaque EC (ressources et SAE) est > ou = à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein d'une UE (compensation entre les EC)**

Exemple :

UE C2S1

C2 – Niveau n

UE S1
Ressource 1
Ressource 2
Ressource 3..
SAE 1
SAE 2...

Partie I. M3C

Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
UE C1	Biochimie 1	**12**	3	24	12	12	0
	Biologie cellulaire 1		3	24	13	8	3
	La Plante et L'eau		3	24	13	8	3
	De l'atome à la molécule		3	24	12	12	0
UE C2	Physiologie Animale	**12**	6	48	22	26	0
	Decouverte de la Geologie Externe		3	24	6	12	6
	Biodiversité et Evolution		3	24	11	10	3
UE CT	Devenir étudiant à l'UPJV	**6**	1	*Parcours en ligne + une visite en présentiel de la BU (voir page MesCoursJV)*			
	En maitrisant la langue française		1				
	Anglais S1		1				
	TEDS* Niveau 1		1				
	Méthodes et techniques de calculs		2				

*TEDS : Transition Écologique et Développement Soutenable

Validations

- **Validation d'une UE semestrielle disciplinaire**

  Une UE est ***validée*** si la moyenne **pondérée par les ECTS** des notes obtenues pour chaque EC (ressources et SAE) est > ou = à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein d'une UE (compensation entre les EC)**

Exemple :

UE C2S1

C2 – Niveau n

UE S1
Ressource 1
Ressource 2
Ressource 3..
SAE 1
SAE 2...

Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF	Notes		
UE C2	Physiologie Animale	6	12	72	11,25
	Decouverte de la Geologie Externe	3	14	42	
	Biodiversité et Evolution	3	7	21	

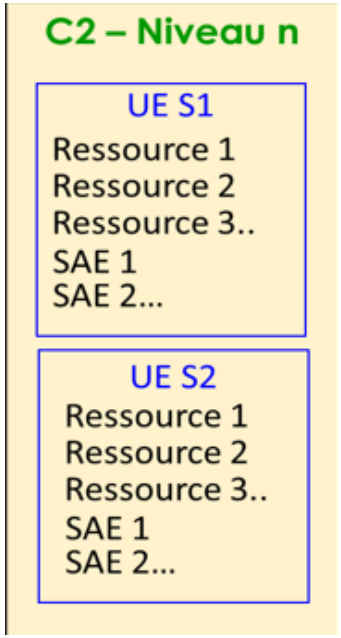
(72 +42+21)/12 = 11,25

Validations

- **Validation d'un niveau de compétence disciplinaire**

  Un niveau de compétence est ***validé*** si la **moyenne coefficientée** des UE semestrielles est supérieure ou égale à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein du niveau de compétence (compensation entre les UE)**



Partie I. M3C

Exemple : Compétence **C2 - niv 1**

Semestre 1

UE C2S1
12 ECTS

	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF	Notes			
UE C2	Physiologie Animale	6	12	72	11,25	10,521
	Decouverte de la Geologie Externe	3	14	42		
	Biodiversité et Evolution	3	7	21		
				/12		

Semestre 2

UE C2S2
12 ECTS

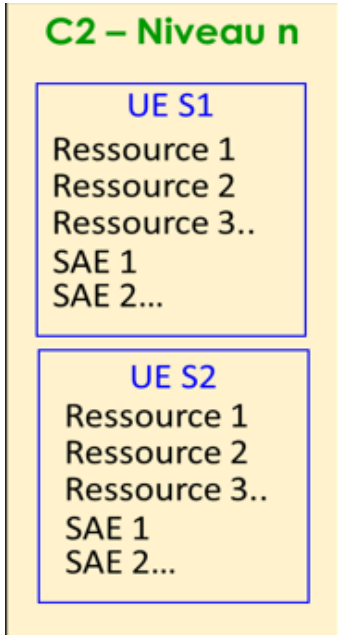
	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF				
UE C2	Probabilités et statistiques	2	10	20	9,792	
	Outils physiques	2	10	20		
	Mathematiques pour les Sciences Experimentales	2	11	22		
	Communications cellulaires	3	6	18		
	Zoologie 1	3	12,5	37,5		
				/12		

Validations

- **Validation d'un niveau de compétence disciplinaire**

Un niveau de compétence est ***validé*** si la moyenne coefficientée des UE semestrielles est supérieure ou égale à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein du niveau de compétence (compensation entre les UE)**



		C2 - niv 1
UE C2S1 12 ECTS	11,25	10,521
UE C2S2 12 ECTS	9,792	

Le niveau 1 de la C2 est validé donc toutes les notes obtenues (même < 10) dans les différentes ressources sont conservées (pas de rattrapage).

Partie I. M3C

Exemple : Compétence **C2 - niv 1**

Semestre 1

UE C2S1
12 ECTS

	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF	Notes			
UE C2	Physiologie Animale	6	**10**	60	10	9,896
	Decouverte de la Geologie Externe	3	14	42		
	Biodiversité et Evolution	3	**6**	18		
				/12		

Semestre 2

UE C2S2
12 ECTS

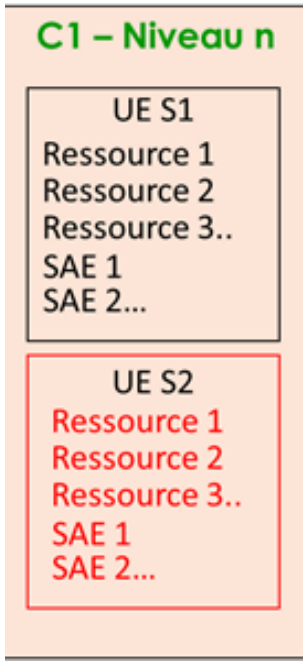
	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF				
UE C2	Probabilités et statistiques	2	10	20	9,792	
	Outils physiques	2	10	20		
	Mathematiques pour les Sciences Experimentales	2	11	22		
	Communications cellulaires	3	**6**	18		
	Zoologie 1	3	12,5	37,5		
				/12		

Validations

- **Validation d'un niveau de compétence disciplinaire**

Un niveau de compétence est ***validé*** si la moyenne coefficientée des UE semestrielles est supérieure ou égale à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein du niveau de compétence (compensation entre les UE)**



		C2 - niv 1
UE C2S1 12 ECTS	10	9,896
UE C2S2 12 ECTS	9,792	

Le niveau 1 de la C2 n'est pas validé. L'UE C2S2 n'est ni validée ni compensée donc l'étudiant peut *(doit)* repasser au rattrapage tous les EC de l'UE C2S2 avec des notes < 10.

Sauf si l'année de formation est validée…

Exemple : Compétence **C2 - niv 1**

Compensation dans UE C2S1 ! Pas de rattrapage

Semestre 1

UE C2S1
12 ECTS

	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF	Notes			
UE C2	Physiologie Animale	6	**10**	60	10	9,896
	Decouverte de la Geologie Externe	3	14	42		
	Biodiversité et Evolution	3	**6**	18		
				/12		

Semestre 2

UE C2S2
12 ECTS

	Ressource ou SAE	ECTS/ COEF				
UE C2	Probabilités et statistiques	2	10	20	9,792	
	Outils physiques	2	10	20		
	Mathematiques pour les Sciences Experimentales	2	11	22		
	Communications cellulaires	3	**6**	18		
	Zoologie 1	3	12,5	37,5		
				/12		

Rattrapage possible

Sauf si l'année de formation est validée…

Validations

- **Validation d'un niveau de compétence disciplinaire**

  Un niveau de compétence est ***validé*** si la moyenne coefficientée des UE semestrielles est > ou = à 10.

➔ **pas de notes éliminatoires au sein du niveau de compétence (compensation entre les UE)**

C1 – Niveau n

UE S1
Ressource 1
Ressource 2
Ressource 3..
SAE 1
SAE 2...

UE S2
Ressource 1
Ressource 2
Ressource 3..
SAE 1
SAE 2...

Note C1 = moyenne coefficientée par leurs ECTS de [UE C1 S1 et UE C1 S2]

Note C2 = moyenne coefficientée par leurs ECTS de [UE C2 S1 et UE C2 S2]

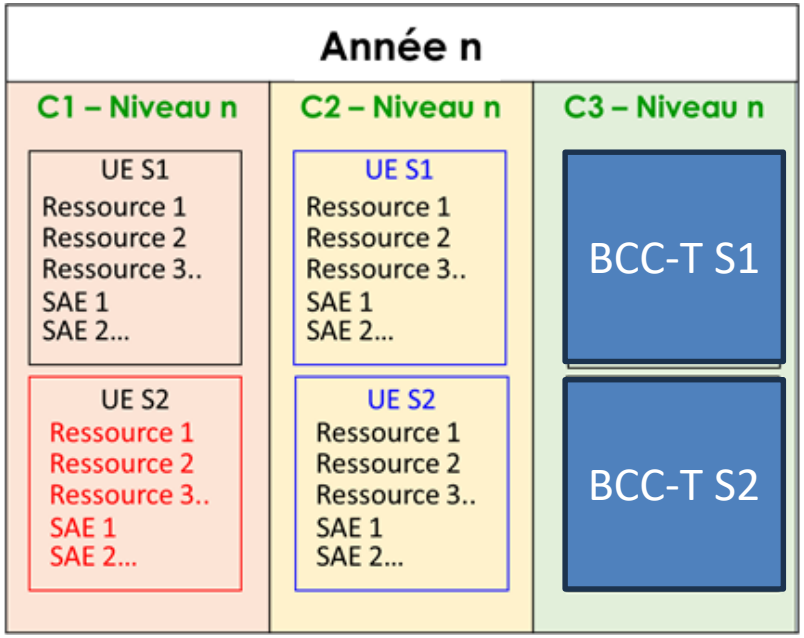
BCC-T= validation ou non *(pas de note donc pas de compensation)*

Validations

- **Validation de l'année de formation**

L'année est ***validée*** si :

- la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est > ou = à 10
- aucun des niveaux de compétence n'a une note < 8 = **note éliminatoire !**
- La compétence transverse est **validée !**



Validations

- **Validation de l'année de formation**

	Niveau 1					
	C1	*ECTS*	**C2**	*ECTS*	**CT**	*ECTS*
UE S1	**9**	*12*	11,25	*12*	Val	*6*
UE S2	12,5	*12*	13,25	*12*	Val	*6*
	10,75	*24*	**12,25**	*24*	**VAL**	
	11,50					

ADM

note = (**10,75***24 + **12,25***24)/(24+24)

L1 validée !

	Niveau 1					
	C1	*ECTS*	**C2**	*ECTS*	**CT**	*ECTS*
UE S1	9	*12*	11,25	*12*	Val	*6*
UE S2	12,5	*12*	8,5	*12*	Val	*6*
	10,75	*24*	**9,875**	*24*	**VAL**	
	10,31					

ADM

L1 validée !

C2 niv 1 est compensée

Pas de rattrapage possible

Validations

- **Validation de l'année de formation**

	Niveau 1					
	C1	*ECTS*	**C2**	*ECTS*	**CT**	*ECTS*
UE S1	11	*12*	6,75	*12*	Val	*6*
UE S2	14	*12*	8,88	*12*	Val	*6*
	12,5	*24*	**7,81**	*24*	**VAL**	
	10,16					
	AJ					

L1 **non** validée !

C2 niv 1 < 8/20

Note éliminatoire !

Rattrapage

	Niveau 1					
	C1	*ECTS*	**C2**	*ECTS*	**CT**	*ECTS*
UE S1	15	*12*	15,3	*12*	Val	*6*
UE S2	16,5	*12*	14,9	*12*	**NVal**	*6*
	15,75	*24*	15,1	*24*	**non VAL**	
	15,43					
	AJ					

L1 **non** validée !

CT non validée !

Rattrapage

Validations

• Validation de l'année de formation : Résultats

ADMIS :

- Si tous les EC constituant l'année de formation sont acquis (notes > ou = à 10 ; validation)
- Ou si la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10 **ET** aucun des niveaux de compétence n'a de note strictement inférieure à 8 ni qu'aucun résultat n'est défaillant **ET** la compétence transverse est validée.

Note L1 = moyenne coefficientée par leurs ECTS de (C1 et C2)

La L1 validée si et seulement si :

Note L1 ≥ 10 et C1 ≥ 8
et C2 ≥ 8
et CT validée !

Validations

• Validation de l'année de formation : Résultats

ADMIS :

- Si tous les EC constituant l'année de formation sont acquis (notes > ou = à 10 ; validation)
- Ou si la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10 **ET** aucun des niveaux de compétence n'a de note strictement inférieure à 8 ni qu'aucun résultat n'est défaillant **ET** la compétence transverse est validée.

AJOURNÉ :

- Si la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est strictement inférieure à 10
- Ou si un des niveaux de compétences a une **note strictement inférieure à 8**
- Ou si la **compétence transverse n'est pas validée**

DÉFAILLANT :

Si une note ou un résultat à au moins un des éléments constituant l'année de formation manque

Validation et Progression

Progression en année n + 1

- 60 ECTS validés (année n validée)

- **45 ECTS** minimum validés dans l'année n = **AJAC** (Ajourné Autorisé à Continuer).

Attention : les EC non validés des UE non acquises en année n sont à repasser en priorité en année n + 1 !

Régime Spécifique d'Etudes (RSE)

Concerne les étudiants ne pouvant assister normalement aux enseignements :



- étudiants salariés ou créateurs d'entreprise
- étudiants chargés de famille
- sportifs de haut niveau
- étudiants engagés dans des conseils ou représentants d'association
- étudiants en situation de handicap ou de longue maladie

Le RSE permet à un étudiant, sous certaines conditions, de bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et d'aménagements du contrôle des connaissances.

Dossier spécifique à chaque RSE

A compléter avec les pièces justificatives en respectant les délais (voir fiche RSE concernée) et à retourner au secrétariat pédagogique rapidement pour le choix de votre groupe.

https://www.u-picardie.fr/regime-specifique-detudes-rse

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités
2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)
3- Dispositifs d'aide à la réussite
4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)
5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études
2- Débouchés

Partie I. Emploi du temps

25 groupes de TD en L1 = 25 emplois du temps (EdT) différents

1 groupe de TD ↔ 2 groupes de TP

ex. gr TD 1 : gr TP1**A** et gr TP1**B**

Choix du groupe de TP en fonction de la mention :

Mention SVT	**TP09A&B, TP010A&B, TP14A&B, TP19A&B, TP22A&B et TP23A&B**

Inscription pédagogique (IP)

1 - Réaliser son inscription administrative (IA)

En ligne sur le site de l'UPJV

2 - Choisir son groupe de TP

Consulter l'emploi du temps initial disponible dans le kit d'informations L1

3 – Réaliser son IP via l'ENT

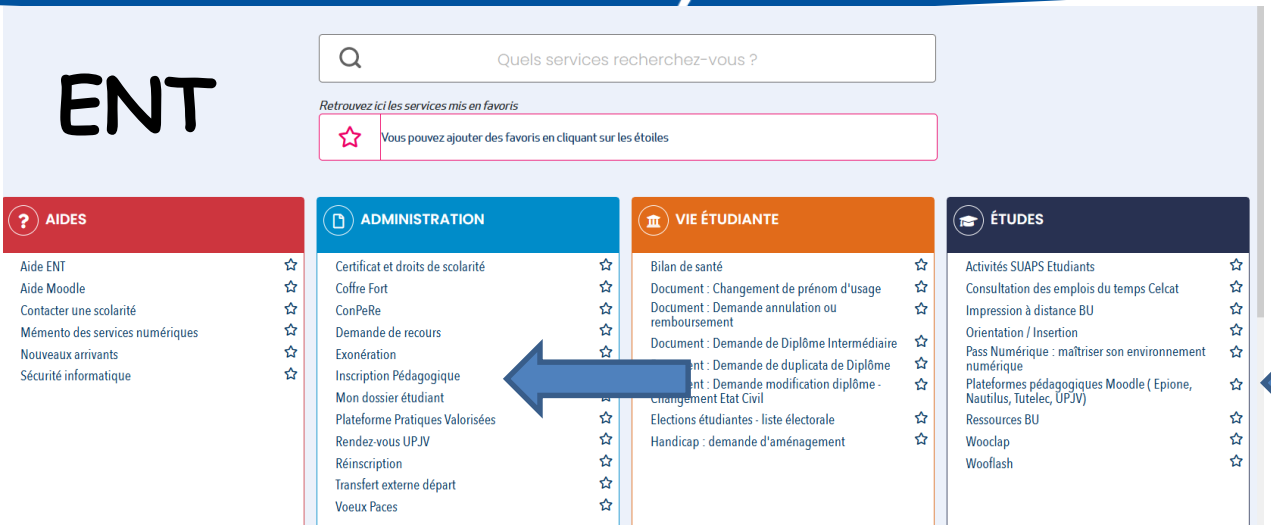
Notice disponible dans le Kit d'informations L1 (MesCoursJV)

Les IP se feront en ligne (IPWEB sur l'ENT) à partir du ***3 septembre à 20h*** *et jusqu'au 13 septembre 23h59.*

Une fois l'inscription validée et le contrat pédagogique téléchargé, ***ne surtout pas revenir dessus*** *au risque de tout supprimer !*

Partie I. Emploi du temps

ENT



MesCoursJV
Kit info L1
Planning Emploi du temps

Partie I. Emploi du temps

Comment lire l'emploi du temps ?

Emploi du temps S1 2026-2027
groupe 9

	9h – 12h	13h30 – 15h30	15h45 – 17h45
LUNDI	TP Biologie Cellulaire 1 / Biodiversité et évolution / La plante et l'eau / Découverte de la géologie externe gr9	TD Découverte de la Géologie Externe 9	TD Physiologie animale 9
	10h30 – 12h30	**14h – 15h30**	**15h45 – 17h45**
MARDI	TD Biochimie 1 / Biologie Cellulaire 1 9	**CM 1 De l'atome à la molécule**	**CM1 Biodiversité et évolution / La plante et l'eau**
	8h15 – 10h15	**10h30 – 12h30**	**13h30 – 15h30**
MERCREDI	TD Biodiversité et évolution / La plante et l'eau 9	TD De l'atome à la molécule 9	**Evaluations**
	8h15 – 10h15	**10h30 – 12h30**	
JEUDI	**CM Biodiversité et évolution (sem 38)**	**CM1 Découverte de la Géologie Externe**	**Soutien, Pratiques valorisées**
	8h15 – 10h15	**10h30 – 12h30**	**13h30 – 15h30**
VENDREDI	**CM1 Physiologie animale**	**CM1 Biochimie 1 / Biologie Cellulaire 1**	TD Physiologie animale 9 (sem 46&47)

Principales dates de début des enseignements

En **présentiel**

- **Du 7 au 11 Septembre 2026**

  Enseignements : CM

- **Dès la semaine du 14 septembre 2026**

  Enseignements : CM et TD

- **A partir de mi-octobre 2026**

  Enseignements : CM, TD et TP

Consulter très régulièrement Mail / MesCoursJV pour TOUS les enseignements

Consulter votre **ENT pour les mises à jour de l'emploi du temps**.

Si informations différentes (entre informations MesCoursJV/mail et ENT),

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Partie I. Emploi du temps

Semaine du 7 septembre 2026

UPJV 2026-2027

Emploi du temps Groupe - LICENCE 1 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (L1SVTE/261)

	lundi 07/09/2026	mardi 08/09/2026	mercredi 09/09/2026	jeudi 10/09/2026	vendredi 11/09/2026
08:00 – 09:00			CM, 08:15-10:15 REPHA11CM - CM01 - L1SVTE261 Physiologie Animale DHENNIN ISABELLE Amphi Hauy 6458636		CM, 08:15-10:15 REPHA11CM - CM01 - L1SVTE261 Physiologie Animale RODAT-DESPOIX LISE Amphi Parmentier 6458305
09:00 – 10:00					
10:00 – 11:00	CM, 10:30-12:30 REPHA11CM - CM01 - L1SVTE261 Physiologie Animale GAUTIER MATHIEU Amphi Hauy 6458614	CM, 10:30-12:30 REPHA11CM - CM01 - L1SVTE261 Physiologie Animale KISCHEL PHILIPPE Amphi Hauy 6458635			CM, 10:30-12:30 REBIO11CM - CM01 - L1SVTE261 Biochimie 1 GOSSELIN ISABELLE; PAU CORINNE Amphi Parmentier 6436060
11:00 – 12:00					
12:00 – 13:00					
13:00 – 14:00					
14:00 – 15:00		CM, 14:00-15:30 REATM01CM - CM01 - L1PHYS261; REATM01CM - CM01 - L1SVTE261 De l'atome à la molécule A AHAD HADAD CAROLINE Amphi Ehresmann 6459857			
15:00 – 16:00					
16:00 – 17:00		CM, 15:45-17:45 REPLE01CM - CM01 - L1SVTE261 La plante et l'eau DOMON JEAN-MARC Amphi Baudelocque 6450291	CM, 15:45-17:45 REDGE01CM - CM01 - L1SVTE261 Découverte de la Géologie Externe MAHIEUX GEOFFROY Amphi Baudelocque 6515302		
17:00 – 18:00					

Attention : sous réserve de modifications

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités
2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)
3- Dispositifs d'aide à la réussite
4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)
5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études
2- Débouchés

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

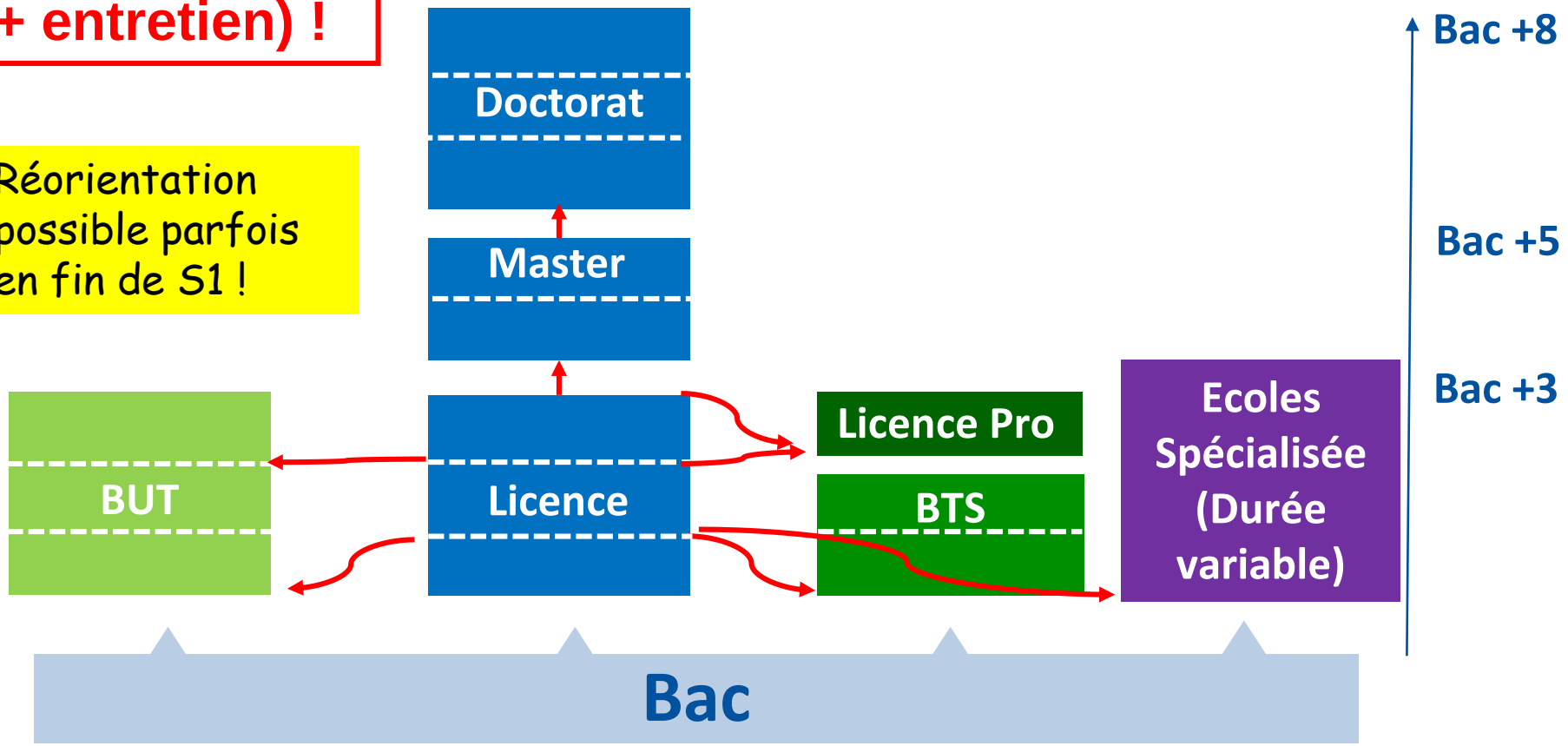
Licence 1	Licence 2 - Mentions	Licence 3 – Parcours
Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de la Vie et de la Terre	CAPES
		Biologie – Physiologie Cellulaire
		Ecologie et biologie des populations
		Productions Végétales et Industries Agroalimentaires
	Sciences pour la Santé	Biologie Humaine, Technologies de la Santé
		Santé, Sécurité, Environnement
		Qualité et sécurité des denrées alimentaires et cosmétiques

Institut d'Ingénierie de la Sante

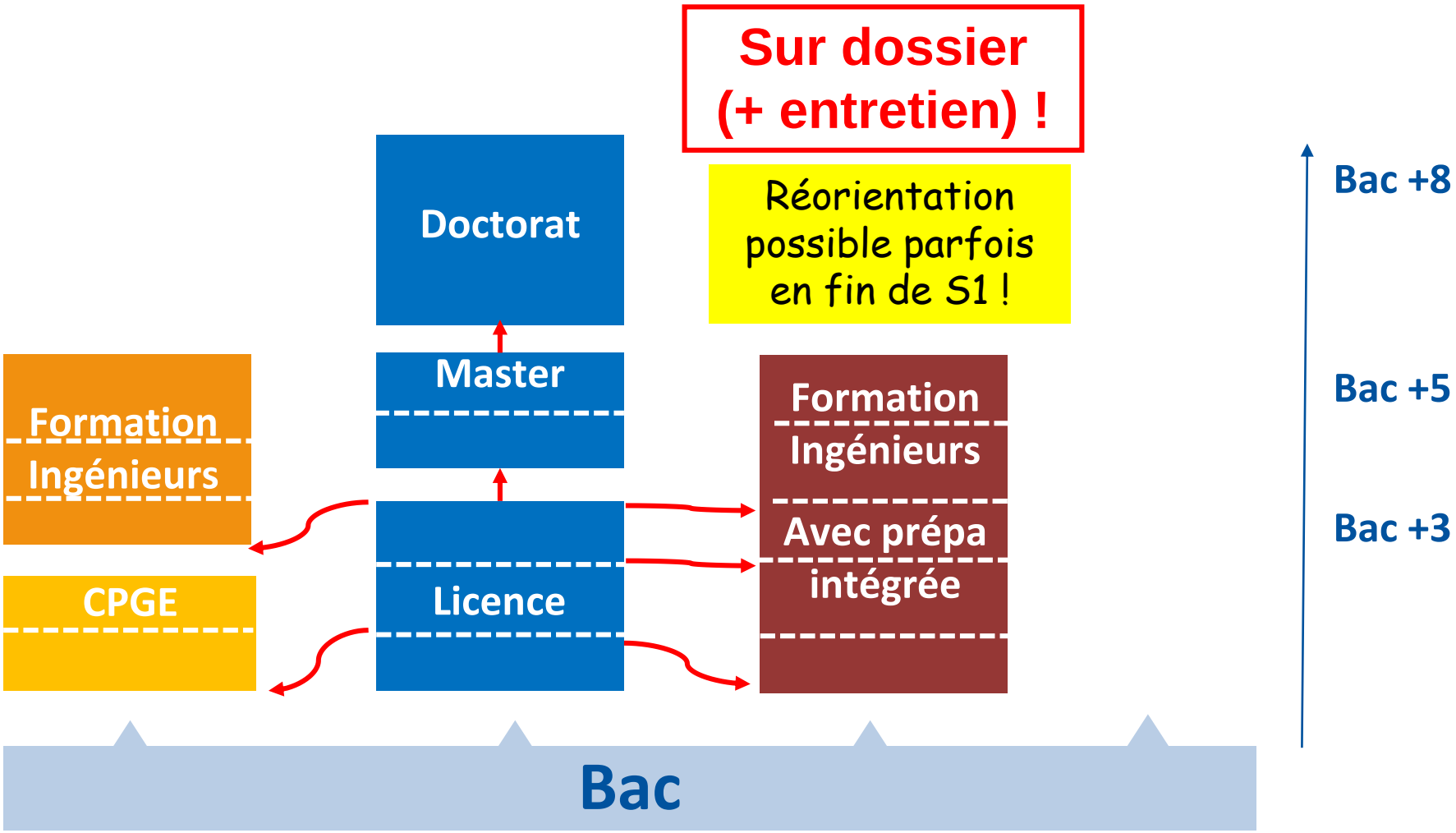
Partie II. Organisation des études

Sur dossier (+ entretien) !

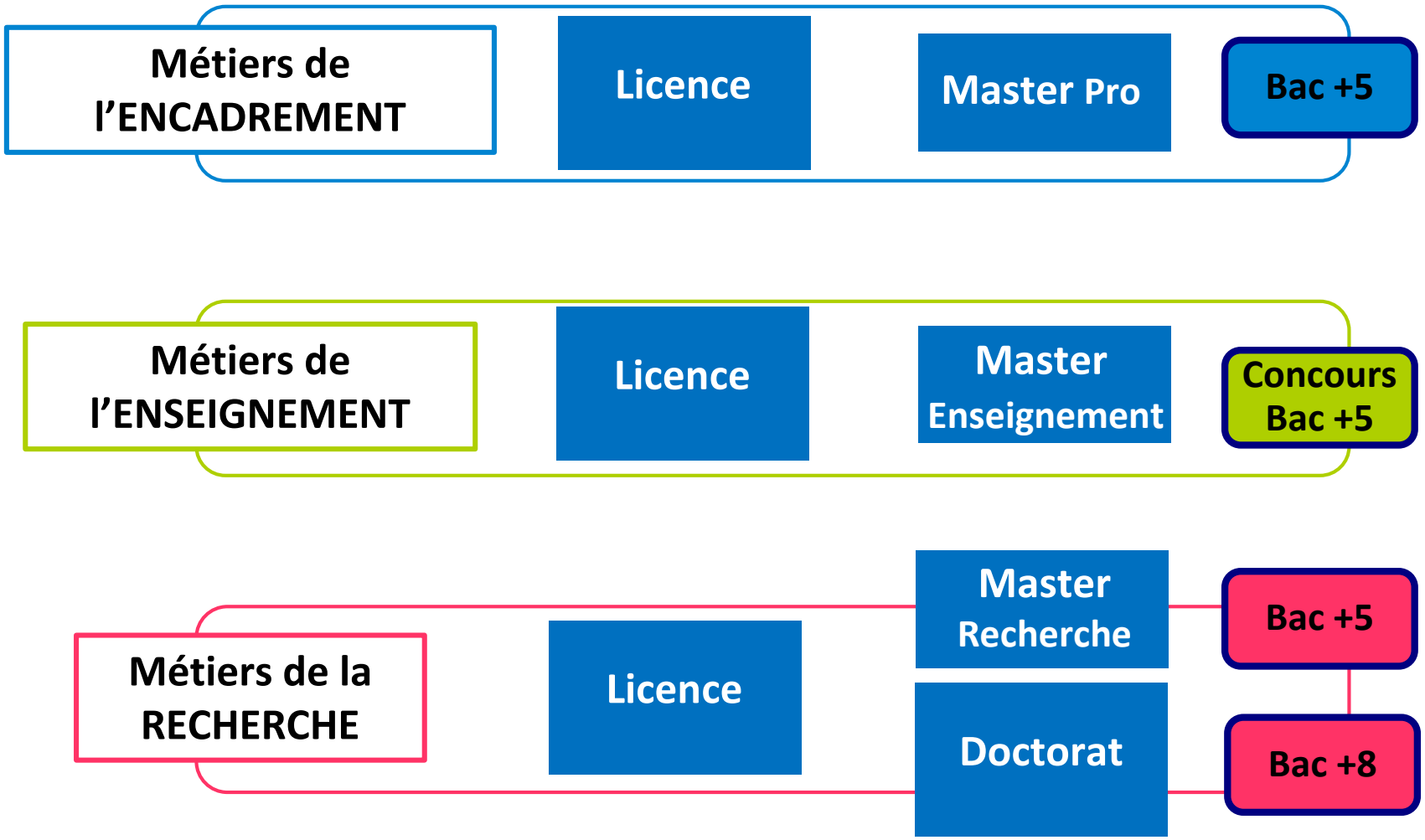
Réorientation possible parfois en fin de S1 !



Partie II. Organisation des études



Projet - Cursus à l'université



Partie II. Organisation des études

Licence mention SVT

4 Parcours possibles en L3

Parcours Biologie - Physiologie cellulaire



Parcours Ecologie et biologie des populations



Parcours PVIA



Parcours CAPES



Recherche, Entreprises publiques et privées, Enseignement

Enseignement collège/Lycée

Partie II. Organisation des études

Licence mention SPS

3 Parcours possibles en L3

Biologie Humaine Technologie de la Santé (BHTS)

- Master Recherche
- Ecole Ingénieur

Santé Sécurité Environnement (SSE)

- Master Pro
- Métiers en relation avec Impact environnement/santé

Qualité et Sécurité sanitaire des denrées Alimentaires et des Cosmétiques (QSAC)

- Master Pro /Master Rech
- Métiers en lien avec l'agroalimentaire sur la partie qualité…

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Plan de la présentation

Partie I.

1- Généralités
2- Description de la L1 SVT (L1S1 et L1S2)
3- Dispositifs d'aide à la réussite
4- Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances (M3C)
5- Les emplois du temps

Partie II.

1- Organisation des études
2- Débouchés

Partie II. Débouchés

Après la Licence SVT

Entrée dans le monde professionnel (niveau technicien)

- Protection du patrimoine naturel : agent chargé de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel, garde technicien de réserve naturelle.

- Etudes géologiques : technicien géologue d'études, technicien géologue, technicien de sonde.

- Technicien et ingénieur d'étude dans les organismes publics (Universités, CNRS, IRSTEA, ONEMA, IRD, DDAF, ONCSF, DDAS…).

- Chargé d'étude en bureau d'étude privé

- Communication : Chargé de communication scientifique, Chargé de relations publiques / Chargé de relations presse.

=> Mais plus de débouchés à Bac + 5

Partie II. Débouchés

Après la Licence SVT

Admission sur dossier !!

Poursuite d'étude

- Licence Pro (dont L Pro Agronomie UPJV)
- Masters à l'UPJV :
  - AETPF (Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt)
  - STAAE (Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement)
  - IS (Ingénierie de la Santé)
  - BS (Biologie Santé)
- Masters dans d'autres Universités (ex. Biologie Ecologie et Evolution, Ethologie, Ecologie Comportementale, Biochimie - biologie moléculaire, Biologie moléculaire et cellulaire, …)

NB : Il existe des Masters Pro (=> métier) et des Masters Recherche (=> Doctorat)

- Ecoles d'ingénieur – sur dossier et/ou concours
- Ecole véto/ Ingénieur Agro ? => **l'UPJV ne prépare pas au concours B !**

  → *En L2 ou L3, candidater en CUPGE agro/véto (ex. : Aix-Marseille, Paris-Sud etc..)*

Partie II. Débouchés

Après le Master

- **Entrée dans le monde professionnel** (Bac +5 / niveau ingénieur)

Ex. : Domaines d'activité	Ex. : Types de poste
Biomédecine, Pharmacie, Neurosciences Agriculture, Agronomie, Agroalimentaire Environnement Energie, Production minière Aménagement du territoire, diagnostique territorial et SIG	Assistant recherche, Assistant ou technicien de laboratoire Chargé de missions/ d'étude, Chef de projet, Ingénieur en environnement Conseiller agricole/agronome Géologue

- **Poursuite d'étude en doctorat** (Bac + 8)

Admission sur dossier + Entretien !!

- Enseignant/chercheur
- Chercheur dans établissement public ou entreprise privé

Partie II. Débouchés

Cas particulier des métiers de l'enseignement

Professeur des Ecoles

⇒ **Master M2E Professorat des écoles**

- Licence SVT ou autre

Enseignant collège Lycée en SVT

⇒ **Master M2E Professorat du second degré**

- Licence SVT parcours CAPES

Actuellement, concours en L3 (CRPE ou CAPES SVT)

Enseignant chercheur à l'Université

⇒ **Master recherche + Doctorat**

- Licence SVT

Plus d'informations : https://inspe.u-picardie.fr/formations-linspe